

L'Agence de l'eau et la Banque des territoires signent un partenariat

Dossier de la rÃ©daction de H2o
November 2025

À l'occasion du Salon des maires et des collectivités locales, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et la Banque des territoires ont signé une convention de partenariat pour la période 2025-2027. Cet accord vise à renforcer la complémentarité de leurs actions sur l'ensemble du bassin Loire-Bretagne. En conjuguant leurs expertises technique et financière, les deux institutions entendent accélérer la réalisation de projets structurants pour les territoires, au bénéfice des collectivités locales, des usagers et de la biodiversité.

Le partenariat s'articule autour de plusieurs axes opérationnels : le co-accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre de projets d'intérêt commun pour l'eau et les milieux aquatiques ; le partage et harmonisation des dispositifs d'instruction et de financement pour simplifier la vie des porteurs de projets ; l'articulation des offres d'ingénierie technique et financière pour faciliter la conception et le montage de projets ; la production de contenus conjoints et valorisation d'initiatives favorisant la prévention des pollutions et la sobriété en eau ; la participation commune à des événements et actions de communication pour promouvoir une vision partagée de la gestion de l'eau.

En signant cette convention, Loïc Obled, directeur général de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, et Gisèle Rossat-Mignod, directrice du réseau Banque des territoires, affirment leur volonté d'agir de façon complémentaire et partagée. Cette coopération renforcée permettra de rendre les dispositifs d'accompagnement plus lisibles, plus efficaces et plus réactifs, dans un esprit de co-construction avec les territoires.

Loire-Bretagne